

Il y a 300 ans, le 8 juillet 1720...

Collaboration spéciale de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures

En janvier 2019, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures adoptait un règlement sur la citation patrimoniale des vestiges d'une ancienne église et de deux éléments commémoratifs situés dans l'Anse-à-Maheu, au pied de la côte Gagnon à l'extrémité est du chemin du Roy.

Ces vestiges sont ceux de l'église en pierre, ouverte au culte entre 1723 et 1816, et les éléments commémoratifs en question ont été érigés en 1946 à l'occasion des fêtes du 255^e de fondation de la paroisse. Il s'agit d'une croix et d'une plaque commémorative.

Ces deux éléments se retrouvent dans un îlot de quinze pieds carrés, propriété de la Ville, enclavé sur une propriété privée. La visite des lieux est donc réservée.

Que nous apprend cette plaque commémorative de la Commission des monuments historiques du Québec ? Elle rappelle que « *le 8 juillet 1720 sous le règne de Louis XV fut ici posée la pierre angulaire de la 1^{er} (sic) église paroissiale de Saint-Augustin, ouverte au culte de 1723 à 1817(sic)* » .

Rappelons que lors de la construction d'une église, d'une fortification, d'un moulin, l'on posait à la base de la construction une pierre légèrement creusée pour y placer une plaque de plomb sur lequel l'on précisait l'époque de la construction et différentes informations. Déjà en 1885 dans son livre « *L'histoire de la Paroisse de Saint-Augustin* », Auguste Béchard affirmait que « *cette relique mérite d'être exhumée et mise à une place d'honneur dans l'église actuelle de Saint-Augustin.* »

Au début des années 1960, le père de l'archéologie au Québec, Michel Gaumond a procédé à des fouilles, espérant retrouver cette fameuse pierre angulaire, mais sans succès. Cependant, plan à l'appui, il est demeuré convaincu, jusqu'à son décès en 2014, que les vestiges renfermaient toujours cette importante « *relique* ».

À l'automne 2019, la Ville a fait effectuer des fouilles afin de valider l'état de conservation des vestiges de l'église ainsi que différents autres aspects. À cette occasion, un muret identifié par Michel Gaumond a été en partie dégagé. Malgré tous les espoirs, la pierre angulaire n'a pas été retrouvée. Le rapport de la firme Ethnoscop, qui a réalisé les travaux, donnera peut-être un éclairage à ce sujet ou de nouvelles pistes de recherches sur le terrain.

L'essentiel demeure que ce site patrimonial soit non seulement protégé, mais également mis en valeur et accessible aux citoyens.

(Voir photos à la page suivante)

JCRSAD, septembre 2020



Croix de l'Anse-à-Maheu, 1946
Crédit photo : SHSAD



Fouilles Anse-à-Maheu, novembre 2019
Crédit photo : SHSAD